

écco



ÉDITION FRANÇAISE

ECO est publié par les Organisations Non Gouvernementales lors des conférences majeures depuis la Conférence de Stockholm sur l'Environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP7, Marrakech, octobre 2001.

La vigilance s'impose !

L'Accord de Bonn qualifié par toutes les Parties comme un accord politique a le mérite d'avoir sauvé le Protocole de Kyoto. Préserver l'intégrité de cet accord et traduire en actions les acquis du processus de négociation constituent les messages forts de la CoP7.

L'Afrique qui fait siennes ces préoccupations, pour avoir consacré son énergie à l'atteinte de ce résultat dans un élan de solidarité internationale, paie cependant un lourd tribut suite au manque de volonté politique des vrais coupables. Devrons nous accepter que cet accord politique se transforme en marché de dupes où l'Afrique serait la grande perdante ?

Certainement non ! La vigilance s'impose au nom de la justice et de l'équité pour défendre les intérêts des Parties défavorisées dont les seuls torts sont d'avoir des émissions de gaz à effet de serre faibles, source de leur sous-développement. Loin de rouvrir l'Accord de Bonn, certaines préoccupations africaines méritent aujourd'hui d'être examinées avec plus d'attention.

Le Mécanisme de Développement Propre (MDP), que certains ont appelé à juste titre "Moins De Pauvreté" exprime à n'en pas douter l'espoir placé en ce mécanisme pour assurer un développement durable des Parties non annexe I et faciliter la réalisation des engage-

ments des Parties visées à l'Annexe I. De nouveaux concepts esotériques tels que le "MDP unilatéral" et la fongibilité menacent le sérieux du MDP face aux autres mécanismes. Un non sens pour des négociateurs avertis conformément à l'article 4 de la Convention et de l'article 12 du PK qui précisent les engagements des Parties et le cadre du MDP. Un "MDP unilatéral" n'est il pas un faire valoir pour les engagements volontaires et l'exclusion pure et simple des PMA des opportunités à tirer d'un mécanisme axé sur leur développement ? Aussi, la fongibilité ne constitue-t-elle pas une autre malice pour échapper aux politiques et mesures nationales, en s'engageant dans un marché des émissions dont la motivation essentielle serait le gain au détriment de l'objectif ultime de la convention ? Ne risque t-on pas à travers ces subterfuges de sacrifier l'intégrité environnementale et l'équité ?

En outre, la panoplie de fonds de l'Accord de Bonn, notamment les fonds de la Convention (fonds spéciaux pour les changements climatiques, les fonds PMA) et les fonds pour le Protocole de Kyoto (le fonds d'adaptation) ne fait-il pas douter de la générosité d'un coupable repentant ? Pour les plus sceptiques, la multiplicité de ces "caisses climat" aussi légitime soit

—suite au verso—

Du nouveau pour l'aviation

Les émissions de gaz à effet de serre provenant des combustibles de soute aériens et maritimes ont été laissées à la discrétion de l'OACI et de l'OMI par le Protocole de Kyoto (art.2.2), organisations qu'on ne peut qualifier de réceptives à la question du changement climatique.

Mais une évolution pourrait voir le jour. L'OACI, réunie en septembre dernier à Montréal, s'est déclarée favorable à une réduction des émissions du secteur aérien par une mesure fort à la mode... des permis négociables. L'OACI devrait définir les lignes directrices de ce nouveau marché international d'unités d'émissions de gaz à effet de serre, applicable au niveau de l'aviation, tout en cherchant une approche cohérente avec le Protocole de Kyoto

—suite au verso—



Le traditionnel Fossil of the day est décerné lors de sa cérémonie de présentation chaque jour à 18h, au village de tente, à côté du bureau de presse.

Les nominés de COP7 sont : lundi, Australie ; mardi, Russie.

Avertissement

Les textes de cette édition en français ne sont pas identiques à ceux de ECO en édition anglaise. Ces deux éditions complémentaires sont l'émanation du Réseau Action Climat (CAN).

Fête des ONG
Samedi 3 novembre
Restaurant La Daurade du Sud
 (à 200 m du Palais des Congrès)
 contact Amine el Kabbaj 063 45 48 48

La petite boutique des flex-mex

A quoi ressemblera le commerce des émissions de gaz à effet de serre ? C'est une question que nous ont posé des lecteurs de ECO. Ce que l'on appelle vulgairement le « marché des permis » est en réalité un triomphe de marketing, à savoir un lieu où s'échangent des UQA, des URE, et des RCE¹... Prochainement, nous vous décrirons les marchés en plein air de Kiev et de Moscou, qui ressemblent furieusement à une braderie géante. Mais aujourd'hui on s'intéressera à deux futurs possibles de ce commerce, qui dépendent encore de la décision des délégués : l'hypermarché antidopiste, et la boutique brésilienne.

Tout d'abord la version ultra-libérale : avec la proposition Néo-Zélandaise, ce sera physiquement une sorte de supermarché sous un hangar anonyme. L'emballage ou le nom de marque (UQA, URE...) n'ont aucune importance pour l'acheteur, qui ne voit bien entendu que le prix de son achat. Les denrées sont donc proposées dans des cartons sans étiquette².

Dans son caddie, le haut fonctionnaire chargé des achats passera dans les rayons et choisira dans les boîtes interchangeables, vertes naturellement, des articles en provenance du monde entier. Comme le yaourt et le kiwi de la ménagère, les UQA, URE et RCE auront fait plusieurs fois le tour de la terre dans la valise du vendeur, et auront changé d'emballage à chaque transit.

Corollaire du système Néo-Zélandais, une quantité impressionnante d'unités sera stockée sur plusieurs années³. Le responsable de l'inventaire risque donc d'être submergé par ses crédits, qu'il devra stocker dans un silo. Plusieurs silos seront nécessaires pour chacune des catégories d'unités : puits, MDP, MOC. Nos amis antipodistes insisteront sur le fait qu'il vaut mieux un seul stockage en vrac⁴, plus économique, pour faire face aux périodes suivantes.

A l'opposé de l'hypermarché néo-zélandais, la boutique brésilienne, non dévoilée à ce jour, pourrait accueillir notre sympathie. Chaque pays conserve les caractéristiques de ses unités, les « naturelles » étant emballées dans une pochette

transparente⁵. Il faut bien sûr attendre que le vendeur ait fini ses inventaires pour lui demander des unités⁶. Surprise pour les touristes du Nord, dans la boutique des flex-mex on ne peut pas choisir un article en bas de la pile⁷ : il faut se rabattre sur des denrées comestibles stockées au dessus⁸. En bref, la boutique brésilienne s'obligerait à ne jamais vendre de produits périmés et ferait place aux produits frais.

Comme l'hypermarché, la boutique est informatisée⁹, et les paiements se font comptant. Les paiements par des bons à terme sont encore interdits...

1 Les UQA sont des unités de la quantité attribuée à chaque Partie (objectif de réduction par rapport au niveau de 1990) à laquelle seront ajoutées ou retranchées d'autres UQA (puits), des URE (unités de réduction des émissions au titre de la MOC) et de RCE (réductions certifiées des émissions au titre du MDP), pouvant toutes être échangées sur le marché international.

2 C'est-à-dire dans la quantité attribuée, mêlant pêle-mêle toutes les unités énumérées ci-dessus.

3 C'est ce qu'on appelle le banking.

4 La fameuse question de la fongibilité, qui ne distingue pas entre les catégories d'unités et les considère comme identiques (une unité d'un projet puits serait équivalente à une unité d'un projet MOC, mais aussi à une unité résultant d'une mesure interne d'efficacité énergétique).

5 La proposition brésilienne s'opposerait au banking d'une période d'engagement à l'autre des crédits puits, obtenus par les articles 3.3 et 3.4.

6 En d'autres termes, qu'il ait classé et répertorié entre elles chaque catégorie d'unités. Le registre national (art. 7.4), bien que comprenant l'ensemble des unités, opère néanmoins une distinction entre les catégories d'unités, même lorsqu'elles évoluent d'un pays à l'autre.

7 Les pires, et donc les crédits « puits » du MDP, qui ne devraient pas être assimilés aux autres types d'unités.

8 Des unités ou des réductions d'émissions réelles : la quantité attribuée et les crédits MOC.

9 Via le système central de transaction (transaction log) de l'UNFCCC, qui surveillera les mouvements d'unités d'émission, répertoriés en fonction de leur origine (pays, mécanisme, projet spécifique).

Maghreb et changement climatique Jeudi 1^{er} novembre - Palais des Congrès

Les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) présenteront leurs communications nationales initiales le jeudi 1^{er} novembre de 13h à 15h. Lors de cet événement spécial (organisé par la coordination régionale du projet maghrébin PNUD-FEM) ces pays présenteront le portefeuille de projets susceptibles d'être financé dans le cadre du MDP (parc éolien, efficacité énergétique, recyclage...). Enfin, on décrira le projet

régional PNUD-FEM de renforcement des capacités dans la région.

Information sur : www.ccmaghreb.com
On y détaillera l'action des pays du Maghreb en matière de changement climatique, alors que toutes les études faites sur la région (inventaires, atténuations, études de vulnérabilité, implication des acteurs privés) montrent l'extrême vulnérabilité de la région aux changements climatiques.

—aviation (suite)—

(objectifs de réduction des émissions, attribution des quotas, surveillance et contrôle). Cette intégration progressive de l'aviation dans le dispositif concernant le changement climatique, soutenue par l'Union européenne, est profondément contestée par les Etats-Unis (plus occupés à subventionner ce secteur depuis les attentats afin de maintenir la croissance attendue du trafic aérien), le G77 et la Chine, et le Japon, qui n'ont pas manqué aujourd'hui lors de la réunion du SBSTA de rappeler que cette question doit être traitée uniquement dans le cadre de l'OACI. Bref, les compagnies aériennes ont encore quelques heures de vol devant elles.

—vigilance (suite)—

elle en rajoute à la confusion. Le milliard de dollars US demandé n'a-t-il pas été amputé pour se réduire à 410 millions de dollars US par an d'ici 2005 pour l'ensemble des pays en développement, ce qui signifie moins de 4 millions de dollars US par an et par pays, sans compter les maigres engagements souscrits pour le fonds des PMA (environ 65 millions de dollars US). L'illusion n'est-elle pas en train de se transformer en désillusion ? C'est pourquoi il est impérieux d'établir pour chacun de ces fonds des minimas, de définir les domaines spécifiques d'intervention et des critères simples d'accès afin d'éviter des doubles comptes tout en assurant l'équité dans leur distribution.

Bonn a vécu, Marrakech en action !

REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat tient à remercier les organismes suivants pour leur soutien : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE-France), Climate Action Network Europe, Environmental Defense, WWF-International, Swedish NGO Secretariat for Acid Rain, Greenpeace International, Swedish NGO Secretariat on Acid Rain, Amis de la Terre International, et David Suzuki Foundation.

Ont participé à ce numéro : Riad Essolh Baouab, Antoine Bonduelle, Moussa Kola Cissé, Fabrice Flipo, Raphaëlle Gauthier, Philippe Quirion, Sandrine Rousseaux et Johanne Ruyssen.
Eco est disponible en format PDF sur www.rac-f.org
Eco peut être contacté auprès de Johanne Ruyssen, e-mail : ca.primevere@wanadoo.fr
mobile : 067 84 25 11